

Formation : Gestion administrative du personnel

Cours pratique - 3j - 21h00 - Réf. GAL

Prix : 2110 € H.T.

★★★★☆ 4,8 / 5

La gestion administrative du personnel est un travail d'expertise mêlant législation, Ressources Humaines et politique de l'entreprise. Vous acquerez les connaissances, outils et différentes formalités qui y sont liés. Les aspects juridiques seront approfondis, permettant de renforcer votre rôle dans l'entreprise.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Rédiger un contrat de travail dans ses spécificités
- ✓ Gérer les absences, congés payés et RTT
- ✓ Maîtriser les formalités d'embauche
- ✓ Appliquer les démarches dans le cas de départs
- ✓ Connaître les sources du droit social

Public concerné

Ce cours s'adresse aux assistant(e)s de service Ressources Humaines ou tout autre assistant(e) ayant en charge de la gestion du personnel.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Ce cours s'adresse aux assistant(e)s de service Ressources Humaines ou tout autre assistant(e) ayant en charge de la gestion du personnel.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Donner des réponses justes et fiables

- Lister les sources de documentation indispensables.
- Les différentes sources du droit social.
- Mettre en place une veille sociale : les sites Internet utiles.
- Affichage obligatoire.
- L'obligation de formation : plan de développement des compétences, CPF, VAE...

2 Embauche et documents à établir

- Le recrutement. Les formalités d'embauche.
- Technique de rémunération et gestion de la paie.
- Les obligations concernant la visite d'information et de prévention.

Etude de cas

Mise en situation d'embauche de salariés et des formalités à identifier et à réaliser.

3 Rédaction de contrats

- Les principaux contrats : CDI, CDD, interim, temps plein, temps partiel.
- Suivre les périodes d'essai, leurs reconductions.
- Les clauses importantes.
- Les contrats spécifiques : cours, professionnalisation, apprentissage, CIE.
- La modification du contrat de travail.

Travaux pratiques

Identifier les mentions obligatoires sur un contrat.

4 Gestion du temps de travail

- La durée légale du travail : mensualisation, forfaits heures ou jours.
- Les heures supplémentaires et complémentaires, contingent.
- Les différents congés : droits et prises de congés.
- Les absences maladie et accident du travail.

Travaux pratiques

Formalités à effectuer pour des absences maladies.

5 Départ de l'entreprise

- Les motifs de rupture du contrat : démission, fin de CDD, licenciement...
- Les documents obligatoires : solde de tout compte...
- Les indemnités inhérentes au départ.

Travaux pratiques

Compléter le dossier de départ de salariés avec différents motifs de ruptures.

6 Le pilotage social

- Calcul des effectifs (ETP).
- Notion de tableaux de bord sociaux.
- Déterminer les indicateurs sociaux pertinents : turnover, absences...

Travaux pratiques

Calculs d'effectifs et d'indicateurs et analyse.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 27 mai, 12 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 30 mars, 27 mai, 12 oct.